



Perte d'activité due a un tiers

Par **nath73**, le **13/01/2008 à 08:10**

j'ai un resto qui est situé a la sortie d'1 téléphérique, (les 2 sont ouverts depuis 4 ans) cette année le jour de l'ouverture on m'apprend que le téléphérique n'ouvrira pas pour probleme technique; pour moi c'est une véritable catastrophe, je risque de perdre 50/100 de mon Ca... la société qui exploite le téléphérique aura sans doute des compensations financieres; pour ma part que dois-je faire?